



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier

## SABLONS CHANTOURNE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune. Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier des Sablons - Chantourne s'est déroulé le **mardi 8 octobre 2024**. Vingt habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus Bernard Dupré et Elisabeth Wolf.

### Intervention du Maire

Sur le site du Cadran solaire, la résidence du Crous est ouverte avec une brasserie universitaire au rez-de-chaussée. L'université termine les bâtiments de son centre de recherche en santé intégrative. Un permis de construire a été déposé pour un bâtiment de logements chemin de l'Agnelas.

Le permis de construire de la nouvelle école maternelle Brise des Neiges va être déposé. Les travaux pour le déploiement du réseau de chaleur dans le secteur s'achèvent. Le parc fait l'objet d'une étude pour un futur réaménagement.

Le plan de protection des risques naturels a été signé en novembre 2022. Des travaux, permettant de protéger les maisons contre les chutes de blocs via l'installation de filets de protection, sont à l'étude avec l'Office National des Forêts (ONF) et son service de Restauration des Terrains de Montagne (RTM). Une première tranche de travaux est prévue pour 2025.

Le projet immobilier du CHUGA s'étalera sur 15 ans pour un budget estimé à 400 millions d'euros. La première phase consiste à construire un parking silo à la place de l'ancien restaurant universitaire du Crous qui va être démoli. Le concours d'architecte est en cours. Une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet, une fois dessiné. Le permis de construire est instruit par la Préfecture et non par la commune. Lorsque le bâtiment du Crous sera démoli, les camions passeront par l'avenue du Grand Sablon.

Dans le cadre de M'Réso, le tram B est maillé avec le tram D, permettant plus de passages et relie le cœur de St Martin d'Hères à la gare de Grenoble. De plus, les bus allant vers le Grésivaudan ont désormais le même tarif que ceux de la Métropole.

Dans le cadre de la zone à faibles émissions pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés, les véhicules en crit'air 3, 4 et 5 seront interdits à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### Travaux

La Métropole mène des travaux sur le quai Charpenay afin de renforcer la berge de l'Isère et de réaménager les espaces publics ensuite. En plus de la voie pour les automobiles, la création d'une nouvelle piste cyclable sur une portion est prévue ainsi que des plantations d'arbres, un cheminement piéton et la préservation des vues sur le grand paysage.

Boulevard de la Chantourne, des travaux sont en cours jusqu'à avril 2025 afin de créer une piste cyclable dans les deux sens et un trottoir séparé de la chaussée. Peu d'aménagements végétalisés sont prévus car beaucoup de réseaux sont en sous-sol sur ce secteur. Une piste cyclable est prévue également autour du rond-point de Décathlon dans les deux sens, mais éloignée de la circulation des véhicules afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Les travaux d'aménagement de surface de la route de Chartreuse se sont achevés et la route est rouverte depuis le 28 octobre.

Une nouvelle usine d'incinération va être en construction, puis l'ancienne sera démolie. Une réunion publique sera organisée début 2025 par la Métropole afin de présenter le projet.

Le centre technique municipal va être déplacé dans le gymnase de l'ASPTT côté Meylan, après travaux. La Métro utilisera le terrain actuel du centre technique pour réaliser la nouvelle usine d'incinération.

Le bâtiment de La Pallud va faire l'objet de travaux d'isolation, de toiture, et de remplacement des menuiseries. Le dojo sera aussi refait et les douches à l'étage améliorées.

## **Secteur des Sablons**

L'éclairage public était en panne suite à un incendie qui a endommagé un poste Enedis mais l'armoire a été réparée. Les gens du voyage ont occupé illégalement un terrain chemin Fortuné Ferrini durant l'été, la commune s'est démenée pour régler la situation, sans l'aide de l'Etat. Le CHUGA a posé une barrière et des blocs pour éviter toute réinstallation.

Du fait du Plan de Protection du Risque Inondation de l'Isère, le terrain face à Décathlon ne sera jamais construit. L'inondation récente de la Chantourne a permis de revoir le fonctionnement des clapets anti-retours et de vérifier le bon fonctionnement des pompes de sécurité de l'extrémité du boulevard de Chantourne.

Décathlon est locataire de son magasin. Suite au décès du propriétaire précédent, le terrain a été racheté par un investisseur. Décathlon y poursuit son activité.

Dans le cadre du budget participatif, un skate park a été installé avec du mobilier urbain chemin Fortuné Ferrini. Des arbres seront plantés à proximité prochainement. Des habitants demandent un accès plus facile entre la piste cyclable et le skate park pour éviter de passer par le talus qui est très raide. La ville regardera ce point avec la Métropole.

Le rucher, installé boulevard de Chantourne, près du marchand de vélos, fonctionne bien, il est géré par des habitants. Des nids de frelon asiatique à proximité vont être traités prochainement par les services techniques.

Sur le sujet du bruit, la commune s'est mise en relation avec Biopolis et Décathlon mais également avec l'AGDUC et le Crous pour trouver des solutions techniques aux nuisances sonores. Les élus restent attentifs aux alertes des riverains.

Aucune modification du fonctionnement ne sera réalisée concernant les feux à la sortie du Manhattan malgré des échanges entre la commune et la Métropole. Il est signalé que le bas de l'avenue de l'Obiou peut être dangereux pour les cyclistes ou les trottinettes.

La Métropole a été saisie quant à la mauvaise visibilité en sortant de l'Oursière vers le Tram. La ville fera de la coordination sur ce dossier avec les différents acteurs concernés.

Concernant le portique du passage Ricou, la commune a demandé sa remise en place à la Métropole.

La ville travaille à faire mettre en conformité les grands panneaux publicitaires de Trignat avenue de l'Obiou.

## **Divers**

Les balançoires du parc des Cèdres ont été volées. Il est prévu d'en réinstaller pour un budget de 1 500 €.

Les jeux devraient être renouvelés parc du Vercors.

Les travaux le long de l'avenue de Verdun consistaient en la reprise de conduite des eaux usées.

Le curage du piège à matériaux sous le Tram a provoqué des désordres chez des particuliers. La commune a interpellé M'Tag pour que cela ne se reproduise plus.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)